

SEL Terre

-- Co-Production - Projet monnaie SOL --

Projet monnaie  
SOL



**Commerce : SOL la  
monnaie solidaire de  
Lille**

jeudi 26 avril 2007

**Depuis septembre dernier, Lille est le terrain d'expérimentation de SOL, une monnaie à vocation écologique, sociale et solidaire qui vise à responsabiliser le consommateur.**

Qu'y a-t-il de commun entre le restaurant « le Bec à plumes », la boutique AGG de la comédienne Ann-Gisel Glass ou Artisans du monde ? Outre le fait d'être des enseignes équitables, toutes les trois sont volontaires pour tester une formule de monnaie complémentaire et participent à ce titre, depuis septembre 2006, à l'expérimentation du projet SOL dans la métropole lilloise.

Un projet, né en 1999 autour de quatre acteurs de l'économie sociale et solidaire -la MAIF, la MACIF, le Crédit coopératif et Chèque déjeuner- et animé par le philosophe Patrick Viveret, magistrat à la Cour de comptes et auteur du rapport « reconsidérer la richesse ». Partis du constat qu'au fil du temps, les monnaies officielles, de facilitateur d'échanges sont devenues une fin en soi, un objet d'accumulation et un vecteur d'appropriation de la richesse au détriment du lien social et de l'intérêt collectif, ils jugent comme le précise, Luc Belval, coordonnateur de l'expérimentation du pôle lillois que « par sa fonction spéculative, la monnaie est globalement déconnectée de son usage initial de facilitateur d'échanges. Ainsi, les raisonnements à court terme, imposés par cette logique spéculative ne permettent pas de faire face aux enjeux sociaux et environnementaux actuels ». L'ambition affichée du SOL est donc de replacer l'économie au rang de moyen et non de fin en donnant du sens aux échanges et en incitant l'utilisateur à devenir un consomm'acteur qui développe un comportement d'éco-citoyen.

### **Une carte à puces et trois monnaies**

Concrètement, le SOL se présente sous la forme d'une carte à puce qui se décline en trois instruments financiers différents. Pour le « SOL coopération », le porteur de la carte cumule, lors de ses achats en euro dans les structures de l'économie sociale et solidaire adhérentes, des points de fidélité qu'il peut dépenser dans d'autres enseignes partenaires. Le « SOL affecté » est lui un outil d'aide sociale. Ces SOLS peuvent être distribués par des mutuelles, des collectivités locales ou des comités d'entreprises. Ainsi, selon Luc Belval « un conseil général peut par exemple, en donner aux bénéficiaires du RMI pour que ceux -ci aient également accès aux modes de consommation alternatifs ». Enfin le « SOL engagement » permet de valoriser le militantisme et le bénévolat, il vise à développer les échanges et le lien social en les orientant vers des besoins sociaux comme l'accompagnement de personnes âgées ou handicapées, l'animation du temps extrascolaire...

### **Une monnaie fondante**

Ces trois types de SOLS forment une monnaie dite « fondante ». Dans le but d'accélérer les échanges, les points sont perdus quand ils ne sont pas utilisés. Leur durée de vie est de trois ans et leur valeur diminue dans le temps : moins 15% la première année, moins 40% la seconde et le reste la dernière. Néanmoins, ils ne disparaissent pas totalement car s'ils n'apparaissent plus sur la carte du bénéficiaire, ils reviennent dans le dispositif en alimentant un fond de soutien à des créations d'entreprises ou à des projets humanitaires.

### **Un soutien européen**

L'expérimentation qui court jusqu'à la fin de l'année concerne également la Bretagne (Rennes,

Carhaix) et l'Île-de-France (Fontenay-aux-Roses, quelques arrondissements parisiens). Son coût, de 1,28 M€, est supporté à 50% par le fonds social européen (programme Equal). Le reste est pris en charge par les trois régions impliquées à hauteur de 30% et les entreprises de l'économie sociale à 20%.

L'objectif visé au début de l'expérimentation était de 18000 cartes distribuées et 450 terminaux de paiement installés dans les trois pôles concernés. Si, actuellement, seulement 80 cartes sont en circulation à Lille, Luc Belval table sur 1000 cartes délivrées à la fin de l'année et, sur plus de 6000 fin 2008...quand le système sera généralisé.

*Post-scriptum :*

*Philippe Menarth*

[Source](#)